



Paris, le 13 juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Mutualité Française lance la 4^e édition du Prix Innovation mutuelle, en partenariat avec Care Insight

A l'occasion de ses Journées de rentrée, qui se tiendront les 25 et 26 septembre 2019 à Nancy en présence d'un millier de personnes, la Mutualité Française lance la 4^e édition du Prix Innovation mutuelle, afin d'encourager et de valoriser des projets innovants en matière de santé.

Organisé en partenariat avec Care Insight, ce prix récompensera trois lauréats d'une dotation financière tout en leur offrant l'occasion de se faire connaître du monde mutualiste, de professionnels et décideurs de la santé, et, plus largement, du grand public.

Les candidatures sont ouvertes dès ce jour et jusqu'au 31 juillet 2019. Les lauréats seront sélectionnés par un jury composé de représentants du monde mutualiste, de Care Insight et d'experts extérieurs.

Accéder au formulaire de candidatures

Les prix seront décernés lors des Journées de rentrée dans les trois catégories suivantes :

- Innovation technologique en matière de santé.
- Innovation organisationnelle en matière de santé.
- « Coup de cœur des Journées de rentrée », catégorie regroupant les deux premières.

Pour ce dernier prix, le lauréat sera désigné parmi trois candidats présélectionnés par le jury, à l'issue du vote des mutualistes, via une application dédiée.

« L'innovation est dans l'ADN des mutuelles, explique Thierry Beaudet, président de la Mutualité Française. Cette 4e édition du Prix Innovation mutuelle s'inscrit bien dans notre volonté, constante depuis toujours, d'encourager les innovations, qu'elles soient technologiques ou organisationnelles, dans le domaine de la santé. »

Pour toutes informations, veuillez contacter : prixinnovation@mutualite.fr

Les partenaires du Prix Innovation mutuelle

A propos de Care Insight

[Care Insight](#) accompagne depuis cinq ans la transformation numérique du système de santé dans des missions de conseil, de networking et d'animation de communautés professionnelles. La société édite la plateforme de veille stratégique [Health&Tech Intelligence](#) à destination des décideurs de la santé. Elle porte le Cercle des décideurs numérique & santé et pilote depuis 2015 la campagne « [Faire avancer la santé numérique](#) » (#FASN), qui vise à fédérer les acteurs de la e-santé et promouvoir les projets d'innovation numérique.

Contact Care Insight

Azeline MARTINO

06 49 10 32 04 / azeline.martino@care-insight.fr

A propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2.600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 7.000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le Code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contact presse

Constance BAUDRY

06 85 29 82 22 / constance.baudry@mutualite.fr

Photos de la Mutualité Française
disponibles sur

